

Contact : Blandine SOUDEE / blandine.soudee@orange.fr / Site UDA: <http://www.uniondesarts.org>
 ☎ 02.33.48.82.17 ou 06.68.05.34.93

ACTIVITÉS et PROFESSEURS	LIEUX	JOURS, HORAIRES	TARIFS des cours
L'adhésion annuelle à l'association est de 10 € par personne (à donner avec votre bulletin d'inscription)			
ART FLORAL Blandine SOUDEE	Salle mairie de ANGEY	1 jeudi après-midi par mois 14 h 30 – 17 h cours Débutants / cours Confirmés	7 € par séance

Si un groupe de personnes ont une préférence pour un cours du soir, voir l'animatrice.

NB : La **carte d'adhésion UDA** offre **des réductions pour tous les spectacles** de la saison culturelle de la Communauté de Communes Avranches Mont St Michel. N'oubliez pas de la demander au responsable de section.

INSCRIPTIONS : par mail ou téléphone, lors des Journées du Patrimoine à Champcey.

REPRISE des cours : **le 27 septembre pour les débutants**, 4 octobre pour les autres.

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Pour s'inscrire, remplir la feuille d'inscription ci-jointe et la donner au premier cours à l'animatrice qui vous remettra une carte d'adhésion (et un reçu sur demande).

Pour faciliter le travail de la trésorière, responsable bénévole, le règlement des cours se fait par trois.

En cas d'absence, merci de prévenir la responsable de section.

DATES À RETENIR :

- Journées européennes du Patrimoine : **15-16 septembre 2018**, à Champcey.

- Assemblée générale de l'Union des Arts : **mardi 13 novembre 2017 à 20 h**, à la Mairie de Sartilly.

- Fête de fin d'année Musique et Danse : **vendredi 28 juin 2019**, à la salle culturelle de Sartilly.

✂-----

Bulletin d'inscription à l'Union des Arts **Année 2018-2019**
SECTION : ART FLORAL

A remplir et à donner au responsable de section avec votre règlement à l'ordre de l'Union des Arts au 1^{er} cours.

Je soussigné(e)

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel (e-mail) :

- S'inscrit à l'art floral en cours : **débutants** **confirmés**

- règle cotisation annuelle : € Cours :

IMPORTANT - Cocher la case ci-dessous pour accord de Droit à l'image

autorise l'Union des Arts, dans le cadre des activités qu'elle propose, à reproduire ou montrer les photos et films me représentant, pour les usages suivants : publications dans la presse, site internet, film du spectacle.

Fait à le

Signature :